

Crédits provisoires

Une voix: Qui a composé ce discours?

M. Paproski: Est-ce un discours de \$800 ou de \$1,600?

M. Chrétien: Nous avons un bon gouvernement. Nous sommes bien organisés et nous avons de bons discours.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien: C'est incroyable comme ils s'emportent facilement. Ils se déclarent choqués, même si les dépenses supplémentaires sont attribuables aux politiques qu'ils nous ont obligés de prendre, comme celle des subventions aux importateurs de pétrole des provinces de l'Est. L'opposition officielle ne rate pas une occasion de demander des coupures de dépenses, mais elle ne fait jamais de proposition concrète. Les honorables députés de l'opposition ricangent lorsqu'on leur dit qu'il est difficile de limiter les dépenses des programmes statutaires, mais ils nous rendent eux-mêmes la chose difficile par leur obstruction systématique, chaque fois que nous faisons des tentatives en ce sens.

On a eu un exemple de ces volte-face honteuses la semaine dernière au cours du débat sur la loi relative aux soins médicaux. Oubliant, pour les besoins de la cause, les appels irréfléchis de leurs collègues de Don Valley (M. Gillies) et d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) en faveur de l'austérité, les députés conservateurs de Huron-Middlesex (M. McKinley), de Saint-Jean-Est (M. McGrath), de Joliette (M. La Salle) et de Prince George-Peace River (M. Oberle) ont fait tout leur possible pour retarder l'adoption de ce bill, comme si le gouvernement pouvait se permettre de laisser les dépenses médicales monter indéfiniment. Ils étaient logiques avec eux-mêmes. Et pourtant, chaque fois que nous sommes à la Chambre, ils ne laissent pas passer une seule période de questions sans demander qu'on consente davantage de dépenses.

Des voix: Oh, oh!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le débat sur la deuxième lecture du bill C-68 est terminé ici à la Chambre. Ce n'est pas le moment pour le ministre d'y revenir.

Des voix: Honte!

Une voix: On l'a terminé en imposant la clôture, vous vous souvenez?

M. Chrétien: Entendu.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Parlez-nous du bill C-91.

M. Chrétien: On peut dire que la politique de dépenses du gouvernement actuel entre les années 68 et 73 est la suite des politiques économiques libérales d'après-guerre, qui ont tellement bien servi le Canada. Le taux de croissance des dépenses fédérales s'est accru d'année en année selon les besoins des programmes du gouvernement fédéral et les exigences de l'économie dans son ensemble. Parce que nous avons mis en œuvre de nouveaux programmes et étendu nombre de ceux qui existaient déjà, la part du produit national absorbé par les dépenses fédérales s'est accrue légèrement, en moyenne, moins de 1 p. 100, mais le taux de croissance du produit national brut réel est demeuré au-dessus de 5 p. 100 au cours de toute cette période quinquennale, sauf en 1970. De plus, les excédents accumulés au cours des bonnes années sur la base des

[M. Chrétien.]

comptes nationaux ont plus que compensé le déficit enregistré en 1971 et 1972. Que s'est-il donc passé ces deux dernières années? Pourquoi n'avons-nous pas pu, en 1974 et 1975, maintenir la politique équilibrée des cinq années précédentes? Pourquoi les dépenses du gouvernement fédéral ont-elles augmenté plus qu'auparavant? Pourquoi a-t-il été nécessaire d'éponger un déficit de taille l'année dernière?

Mon collègue le ministre des Finances (M. Macdonald) nous parlera longuement de ces questions dans son prochain exposé budgétaire. On peut néanmoins dire en quelques mots que le quadruplement du prix du pétrole, les années successives d'inflation chronique et l'instabilité sur les marchés internationaux ont plongé l'économie mondiale dans le pire marasme que nous ayons connu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Aux prises avec un fléchissement des exportations et une demande intérieure faible, notre gouvernement a tout simplement rejeté la solution Bennett. Nous avons refusé d'aggraver la situation en effectuant des coupes sombres dans les dépenses du gouvernement fédéral, même lorsque le ralentissement de la croissance a entraîné une diminution de nos recettes et que l'inflation a gonflé nos dépenses.

Avec l'appui de tous les gouvernements provinciaux, y compris ceux des provinces productrices de pétrole, nous avons refusé de laisser les provinces importatrices de pétrole de l'Est du Canada assumer à elles seules toute la charge de la hausse du prix de l'énergie, mais cela nous a coûté extrêmement cher. S'il n'y avait pas eu les paiements compensatoires pour le pétrole, l'augmentation globale des dépenses fédérales, évaluée en fonction des comptes publics, aurait été inférieure d'environ 4.2 milliards de dollars au cours des deux dernières années financières et pendant l'année commençant le 1^{er} avril, mais le secteur privé aurait été accablé par un énorme fardeau financier, ce qui n'aurait fait qu'accroître le marasme économique. Le fait que la récession ait été relativement plus douce au Canada que dans la plupart des autres pays industrialisés, et en tout cas beaucoup moins grave qu'aux États-Unis, prouve bien que nos politiques économiques étaient fondamentalement saines. Nous avons réussi à éviter une contraction du produit réel, même en 1975, alors que cinq ou six pays membres de l'OCDE seulement ont connu une croissance réelle cette année-là.

En conclusion, j'aimerais rappeler à ceux qui nous critiquent que le budget principal des dépenses ne constitue que la moitié de la politique budgétaire du gouvernement. Ils devront attendre l'exposé budgétaire pour savoir en quoi consiste l'autre moitié, c'est-à-dire la politique et les prévisions gouvernementales concernant les recettes, les emprunts et la conjoncture économique en 1976 et au début de 1977, et je suis certain que mon collègue, le ministre des Finances (M. Macdonald) leur en apprendra beaucoup sur cette question.

Contrairement aux conservateurs et aux néo-démocrates, les libéraux n'adoptent pas une attitude dogmatique à l'égard des dépenses publiques. Nous croyons que le gouvernement ne doit pas hésiter à dépenser davantage lorsque l'état de l'économie et le bien-être général des Canadiens l'exigent, mais nous croyons également qu'il ne devrait pas hésiter à faire preuve de modération lorsque la conjoncture change et que le secteur privé donne un élan suffisant à la croissance économique. En outre, quel que soit le niveau des dépenses, le gouvernement veille toujours à ce que ces fonds soient dépensés à bon escient et à